

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 décembre 2023

Le douze décembre deux mille vingt-trois, à 14h00, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Musée du Louvre – Lens » s'est tenu au siège dudit établissement, sur convocation de la Présidente du Conseil d'Administration en date du 13 octobre 2023.

Présents : Xavier BERTRAND, Aurore COLSON, Alexandre COUSIN, Dominique DE FONT-REULX, François DECOSTER, Laurence DES CARS, Mady DORCHIES-BRILLON, Sabine FINEZ, Aline FRANÇOIS-COLIN, Olivier GABET, Sandra GUTHLEBEN, Pascal LAFFUMA, Henri LOYRETTE, Jean-Paul MULOT, Hilaire MULTON, Souraya NOUJAIM, Daniel PERCHERON, Mathilde PROST, Lucie RIBEIRO, Sylvain ROBERT.

Pouvoirs : Jean-Yves LARROUTUROU à Xavier BERTRAND, Kim PHAM à Laurence DES CARS, Vincent POMAREDE à Aline FRANÇOIS-COLIN, Frédéric SALAT-BAROUX à Henri LOYRETTE, Francis STEINBOCK à Mathilde PROST, Ariane THOMAS à Souraya NOUJAIM

Excusés : Valérie BIEGALSKI, Christelle BUISSETTE, Bruno CLAVET, Valérie CUVILLIER, Lorraine VILAIN.

Assistaient également à la séance :

Musée du Louvre-Lens : Hélène BOUILLON, Rémi MAILLARD, Véronique PETITJEAN, Annabelle TÉNÈZE, Manon VERDIN, Frank ZERDOUMI.

Conseil régional Hauts-de-France : Solange SARRAT-LANGER.

Conseil départemental du Pas-de-Calais : Romuald FICHE.

Communauté d'Agglomération de Lens Liévin : Nelly TURLUTTE.

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'Administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Madame Sabine FINEZ est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023-238

PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9, L.1612-12 et R. 1431-1 à R. 1431-21,

Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle,

Vu la loi n° 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le Code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle,

Vu le décret n° 2002-1172 du 11 Septembre 2002 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Musée du Louvre-Lens », et notamment son article 9,

RAPPORT DE PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le projet scientifique et culturel du Musée du Louvre-Lens prévoit l'organisation de deux expositions temporaires par an dans la galerie d'exposition.

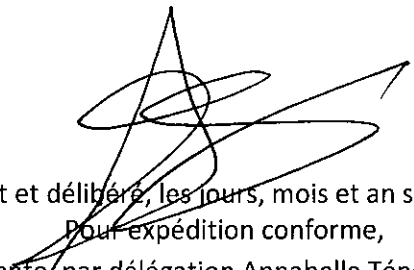
La programmation, au titre de 2024, présentera :

Pour la galerie d'exposition les expositions suivantes :

- Printemps 2024 : Mondes Souterrains
- Automne 2024 : Exils

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver la programmation culturelle des expositions 2024.**



Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Pour la Présidente, par délégation Annabelle Ténèze, Directrice de
l'établissement public de coopération culturelle
« Musée du Louvre-Lens »

Délibération certifiée exécutoire le

Annexe 1 : Mondes souterrains

27 mars - 22 juillet 2024

Galerie d'exposition temporaire

Commissariat : Alexandre Estaquet-Legrand, Jean-Jacques Terrin, Gautier Verbeke

Comme un écho à l'histoire de la Région Hauts-de-France, le Musée du Louvre-Lens présente une exposition thématique sur les mondes souterrains, univers réel mais caché ayant nourri les fantasmes et les espoirs de l'Humanité. L'exposition *Mondes Souterrains* explore les représentations et la connaissance que l'Homme s'est construites de la vie sous Terre, depuis les traces les plus reculées jusqu'à ses aspirations et ses regards actuels. Dans un parcours où les œuvres antiques dialoguent avec les œuvres modernes et contemporaines, l'exposition ambitionne de rendre palpable toute l'ambivalence et la richesse de ces mondes.

Peintures, sculptures, objets d'art, livres, films et éléments architecturaux rendent compte de cette polysémie façonnée par des sociétés qui ont nourri, d'une manière ou d'une autre, une véritable fascination pour les profondeurs de la Terre.

Continuellement tiraillé entre Thanatos et Eros, mort et fertilité, obscurantisme et créativité, ce rapport aux abîmes progresse au gré du parcours de l'exposition. Véritables révélateurs des mondes supérieurs, les mondes situés sous la Terre abritent tout à la fois ce que l'on cache et que l'on enterre, ce que l'on craint et ce que l'on adore, ce que l'on ignore et ce que l'on pressent, ce que l'on cherche et ce que l'on collectionne, ce qui répugne et ce qui inspire. Pour explorer ces mondes, il faut conjurer les sorts, apaiser des êtres telluriques, et parvenir à franchir certaines étapes : trouver les entrées et les portes de la Terre, rencontrer des gardiens ou traverser des passages à la manière des héros antiques, se confronter aux morts, à ses propres terreurs, aux légendes et aux divinités qui peuplent les abîmes, qu'elles soient infernales ou génitrices, pour pénétrer l'au-delà.

Après cette traversée d'un imaginaire dans lequel l'humanité projette ses propres ambiguïtés, la question de la connaissance se pose : est-elle la clef pour mieux appréhender les mondes sous Terre ? Si le mythe de la caverne de Platon invite à considérer la question de la lumière savante comme une réponse à une Humanité bestiale, qu'est-ce que les êtres humains ont fait de cette clef ? Depuis les théories de la genèse de la Terre à celles des Lumières sur le volcanisme, du développement de la spéléologie au XIX^e siècle jusqu'à l'industrialisation du ventre de la Terre et la dénaturation de ses sols, combien de héros – mineurs, archéologues, scientifiques, ingénieurs, spéléologues – l'ont-ils explorée ? Et combien de savants théoriciens ont-ils œuvré pour que la croyance laisse place à la raison tantôt bénéfique, tantôt dangereuse ?

Et si cette Terre, dont on ignore encore beaucoup, ne livre pas tous ses secrets, elle n'en finit pas de fasciner et d'inspirer. Fertile, lieu de la germination et refuge de la vie, elle recrache à travers l'Histoire ses trésors : pierres, vestiges archéologiques longtemps oubliés, traces d'un passé oublié. Le monde souterrain nourrit les collectionneurs, les créateurs, inspire et génère les courants artistiques, les littératures, les histoires, modifie les modes de vie et invite à l'utopie architecturale.

Dans les métropoles d'aujourd'hui, l'humanité s'y réfugie, y travaille, y vit, y crée. La vie souterraine devient underground et libère les créativités des normes du monde du dessus, elle permet des éclosions inattendues, comme le reflet inversé d'un monde d'en haut trop oppressant et convenu.

Le monde souterrain devient ainsi le siège où le génie humain se réfugie pour mieux créer et se soustraire aux lois du dessus.

L'obscurité de ces mondes souterrains contribue à éclairer les mondes d'en haut.

Annexe 2 : Exils

25 septembre 2024 – 20 janvier 2025

Galerie d'exposition temporaire

Commissariat : Dominique de Font-Réaulx

L'exil constitue-t-il une condition inévitable, nécessaire, de la création ?

D'Ovide à Victor Hugo ou James Joyce, de Gustave Courbet ou Delacroix, de Pablo Picasso, de Marc Chagall, quelle conséquence a l'exil pour les artistes et leur création ? La rend-il impossible, plus fructueuse, différente, singulière ?

Quels sont les liens entre création et sentiment d'exil, exil véritable, exil contraint ou exil choisi, exil ressenti par l'artiste à l'écart de la vie de son temps et de ses contemporains ? Cet exil créateur, créatif, ne peut, ne doit, occulter la douloureuse condition des exilés, la brutalité de l'exil, l'arrachement qu'il forme, les traces profondes qu'il laisse dans les esprits, les cœurs, les corps, de ceux qui l'ont vécu comme de leurs descendants. Douloureux, l'exil peut aussi être promesse de renouveau.

À Lens, terre d'immigration, également terre de construction d'une identité perçue aujourd'hui comme profondément française, où une très grande partie des habitants est issue d'exils successifs, nous souhaitons associer étroitement les habitants du bassin minier au projet, en leur demandant d'apporter des objets qui incarnent à leurs yeux l'exil vécu par eux, par leurs parents ou grands-parents, ou par eux-mêmes. Ces objets s'accompagneront de témoignages écrits et visuels. Cette co-construction forme un aspect essentiel du projet. L'exposition se veut comme une manifestation sensible, fondée avant tout sur la création artistique, picturale, sculptée, photographiée, filmée, littéraire, poétique, philosophique.

La part accordée à la création de notre temps, temps complexe où les déplacés, les exilés, n'ont jamais été aussi nombreux, sera cruciale et essentielle. Pour autant, il n'est pas question de regarder l'exil à distance. Nous sommes tous des exilés.